

**Titre du projet :** L'accessibilité et l'attraction du centre-ville, des éléments essentiels au développement durable des municipalités

**Nom de la municipalité :** Ville de Rimouski

**Description du projet :**

Véritable pôle de services régional, Rimouski a connu des années de prospérité et de croissance économique au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1990, une série de facteurs modifie profondément les habitudes des consommateurs(trices) qui délaissent le centre-ville au profit de commerces de grande surface en périphérie. L'inquiétude des commerçant(e)s situés au centre-ville s'accroît avec la baisse de l'activité commerciale. Les déplacements deviennent donc beaucoup plus nombreux avec le développement étendu des diverses fonctions de la ville.

C'est à la suite d'une étude réalisée par le Centre Local de Développement (CLD) Rimouski-Neigette en 2000 que les acteurs économiques rimouskois s'unissent afin de trouver des solutions aux difficultés économiques que vivent les gens d'affaires du centre-ville. Le milieu entame alors une démarche de revitalisation selon l'approche « Rues principales », basée sur la concertation des acteurs du milieu, la diversification et la complémentarité des commerces et des services du centre-ville et la valorisation du patrimoine rimouskois, et identifie comme étant un enjeu majeur l'accessibilité du centre-ville et l'identification de moyens efficaces afin de résoudre les divers problèmes de circulation et d'accès au stationnement.

C'est ainsi que la Ville de Rimouski, en collaboration avec la Fondation Centre-Ville Rimouski (FCVR), créée en 2003, et plusieurs autres intervenants, a entrepris une réflexion approfondie afin de rendre le centre-ville des plus accessibles pour tous et toutes. L'idée était d'améliorer la qualité de ce milieu qui accueille bon nombre de visiteurs(euses) et compte 6 000 résident(e)s, en grande majorité des étudiant(e)s et des jeunes professionnel(le)s.

C'est en 2011, après de nombreux mois de travail, que la Ville de Rimouski, via la Société des transports de Rimouski, met en place un système mixte combinant le Taxibus et des circuits de minibus urbains (Citibus). Les Citibus desservent les secteurs les plus densifiés de la Ville où réside plus de 80 % de la population tandis que les Taxibus sillonnent les secteurs périphériques moins denses. La ville de Rimouski s'est aussi dotée d'un plan de mobilité active dressant le portrait des enjeux reliés à l'augmentation des déplacements actifs (marche et vélo) sur son territoire.

Toutes ces mesures contribuent à libérer de l'espace afin de permettre l'aménagement de places et d'espaces publics qui rendront le centre-ville plus agréable et qui contribueront à l'amélioration de la qualité de ce milieu de vie exceptionnel. Avec un projet de tours d'habitation de 337 unités de logement dont la première phase sera livrée à l'été 2012 et l'implantation souhaitée d'un pôle culturel regroupant plusieurs organismes de diffusion et de production culturelles, en plus du Musée et de la salle de spectacle Desjardins-TELUS, le centre-ville de Rimouski représente sans contredit un milieu de vie dynamique dont la vitalité doit être maintenue, voire consolidée.

Dans une perspective de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), il est primordial de reconnaître l'incidence directe que peut avoir la revitalisation du centre-ville de Rimouski sur l'amélioration des conditions de vie de ses habitant(e)s. La présence d'aménagement et de mesures facilitant les déplacements actifs, un service de transport collectif davantage adapté aux besoins des clientèles et une concentration des fonctions commerciales, résidentielles, institutionnelles et culturelles sont tous des éléments qui répondent aux préoccupations de plus en plus grandes des citoyen(ne)s en matière de développement durable, et dans ce contexte, leur proposent une réflexion prospective vers l'avenir.



**Région(s) :** Bas-Saint-Laurent

**Population :** 46 321 habitants

**Dates de début et de fin du projet :** 2003

---

**Coûts du projet**

Ces coûts approximatifs comprennent les coûts d'exploitation, de promotion, d'administration du projet de Citébus. Ils sont de l'ordre de 500 000\$ et la quote part de la Ville de Rimouski est de l'ordre de 200 000\$ pour la première année d'opération.

---

**Recours au(x) programme(s) d'aide financière suivant(s) :**

- *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes - Ministère des transports du Québec*
  - *Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (Plan vert)*
- 

**Personne(s) contact :**

Société de promotion économique de Rimouski  
Chantal Pilon  
418 722-4781